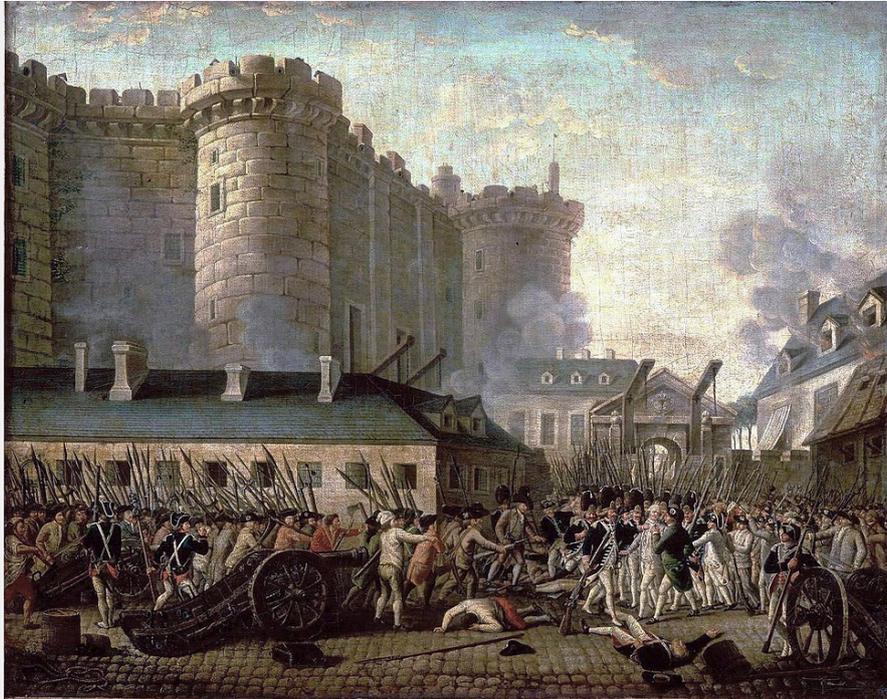


«Jacobins», «jacobinisme» ou les fausses évidences du passé révolutionnaire. Quelques considérations à l'usage d'aujourd'hui (I)



Assimiler le jacobinisme à une centralisation « coupable et inefficace » est devenu un lieu commun du débat politique français. Il est d'usage de l'opposer à une « bonne et vertueuse » décentralisation girondine. Or, le fond réel de l'affrontement de ces deux courants de républicanisme révolutionnaire s'est principalement construit autour de l'acceptation ou du refus du poids du mouvement populaire parisien dans la vie politique nationale, et non autour de l'acceptation ou du refus de Paris comme lieu unique de la fabrique de la loi commune de la République, nous rappelle Côme Simien. Il souligne que le jacobinisme est une structure de socialibilité politique d'une ampleur inédite pour l'époque.

Au printemps 2020, à l'heure de tirer les premières conclusions de l'épisode du confinement, il y en eut une

qui connut une certaine fortune : « L'État jacobin, centralisateur, a plus que montré ses limites » affirmait-on dans *Challenges*, le 2 mai. Tonalité similaire dans *Les Échos*, quelques semaines plus tard : « Covid-19, les limites du jacobinisme sanitaire » (2 septembre 2020). Le tableau de notre propos se trouve ainsi dressé, dans son sens le plus partagé, tout en contrastes et clairs-obscurs : centralisation jacobine coupable et impuissante, contre bonne et vertueuse décentralisation girondine. Bien sûr, nous n'assistons là, et nous le savons, qu'à l'énième retour d'un des lieux communs les plus éculés du débat politique français. Remonter le fil de cette histoire chargée de sens et, plus encore, de contre-sens, a déjà été plusieurs fois entrepris par les historiens. On citera ici Michel Vovelle et Claude Mazauric, Michel Biard et Jean-Clément Martin, Florence Gauthier également. On relira chacun d'eux avec profit. Nous nous contenterons d'esquisser, dans les lignes qui suivent, quelques pistes de réflexions autour de ces deux mots minés, *jacobins*, *jacobinisme*, qui figurent au panthéon des chausse-trappes que nous a léguées la Révolution, avec cet autre identifiant, qui leur est du reste lié : la « Terreur ».

Qu'est-ce que le Jacobinisme?

Du point de vue de l'imaginaire, pour s'en tenir encore là un instant, le jacobinisme désigne, outre une centralisation féroce, un temps, celui du Comité de Salut public, celui de sa « dictature » exercée, quelques mois durant et au prix du sang, sur une jeune République hésitante. Que tombent ces mots « *jacobins* », « *jacobinisme* », et nous revoilà donc en l'an II (1793-1794). Pourvus d'un guide, bien sûr, car la figure du Jacobin, c'est d'abord celle de Robespierre – par son versant le plus désagréable. L'assimilation jacobinisme-robepierrisme est telle, du reste, que l'on pouvait encore écrire, il n'y a pas si longtemps, des essais sur l'idée jacobine en ne se référant qu'à la seule pensée du natif d'Arras. Centralisation, robepierrisme, dictature jacobine de salut public, 1793, pouvoir vertical, oppressif, guillotine. Les maux du *jacobinisme* sont là, dont on comprend qu'ils sont aussi un peu ceux de la Révolution, sinon de toute révolution, dès lors que celle-ci mêle à la simple réforme politico-juridique des ambitions plus vastes qui touchent à toutes les dimensions du monde social.

L'histoire, celle de la fin du XVIII^e siècle, a pourtant de tous autres enseignements à nous offrir. Les Jacobins ? Au départ un club de discussion parlementaire, organisé par des députés patriotes bretons dans un café de Versailles, en marge des États généraux convoqués par le roi en mai 1789. Dans ce café, on débat des séances de ce qui devient vite, dès le mois de juin, l'Assemblée nationale. On s'y prépare. On s'entend. C'est ainsi que ce cercle de sociabilité révolutionnaire peut, notamment, jouer un rôle actif dans l'abolition des privilèges de la nuit du 4 août. Du « club breton » aux « Jacobins », quel chemin ? En octobre 1789, le roi puis l'Assemblée nationale, sous la pression populaire, s'installent à Paris. Le club breton déménage lui aussi. Il prend ses quartiers dans l'ancien couvent des Jacobins, rue Saint-Honoré. Tout part de là. L'essor du club est rapide. Les députés patriotes s'y pressent, 200 au moins. Ils ne sont pas les seuls. Le droit d'entrée est élevé. Les Jacobins appartiennent à une certaine élite. Ils sont 1200 membres à l'été 1790. Mais on ouvre aussi les tribunes aux spectateurs, et là le public est autrement plus populaire. S'y trouvent des sans-culottes, portés par les vents du changement et l'espoir inouï de conquérir enfin une dignité sociale qui leur faisait jusqu'à présent défaut. À la barre, on débat, on harangue, on donne son avis, on dénonce des complots avérés ou présumés contre la patrie. En tribune, on applaudit, on conspue, on exprime avec ferveur son approbation ou son désaccord. En haut, en bas, on s'échauffe pour la politique, on se coupe la parole. Les membres du club pétitionnent pour s'opposer à telle conduite de la famille royale, à telle ambition politique prêtée aux députés hostiles aux changements en cours. On découvre la démocratie. On en fait l'apprentissage en même temps qu'on en fait l'usage. Ici, on s'honore du titre de citoyen, comme on disait alors. Et c'est par tout cela à la fois que le club des Jacobins devient l'un des lieux où s'élabore, se teste et se répète, s'amplifie, se change aussi parfois, le discours politique patriote.

Tous ceux-là, acteurs et spectateurs des Jacobins, autant de radicaux précoces dans le tourbillon de la Révolution ? Non pas ! Avant 1791, bien des partisans de la monarchie en sont membres. Pensons à Lafayette,

qui prendra bientôt le chemin de l'exil et que ses contemporains ralliés à la République classeront alors dans le camp des contre-révolutionnaires (de plus en plus large, il est vrai). Des « monarchiens » : Barnave, Mounier. Des membres de la haute noblesse libérale : Aiguillon, Noailles. Tous les futurs Girondins sont là également, assis sur les bancs de la Société des Amis de la Constitution (le nom véritable du club). Bien sûr, la défense acharnée d'un roi dont la fuite à Varennes, en 1791, a révélé le parjure conduira Lafayette à quitter les Jacobins dès l'été 1791, pour mieux défendre la cause de la monarchie constitutionnelle. Bien sûr les Girondins en partiront, à leur tour, à l'automne 1792, lorsque le fossé qui les sépare des Montagnards se creusera soudain. Complétons : Jacobins ces « indulgents » (tel Camille Desmoulins) qui montent à l'échafaud en mars 94. Jacobins aussi, Hébert et d'autres « exagérés », qui avaient emprunté le même chemin de la guillotine quelques jours plus tôt. Si Robespierre en est, jusqu'au bout, l'un des orateurs les plus assidus – il s'y exprime encore la veille de son arrestation – force nous est d'admettre qu'il n'en est pas le seul, ni le seul à y être influent, quoiqu'il en soit sans doute devenu le tribun le plus célèbre.

Force-nous est aussi d'admettre que le club des Jacobins n'est pas l'unique cercle politique né de la Révolution. Ils sont nombreux à Paris, au début des années 1790 : le club monarchique, le cercle social, le club des Feuillants fondé par Lafayette après... son départ des Jacobins, le club des Cordeliers où se font connaître Danton, Marat. Rapidement, cependant, ce sont les Jacobins qui l'emportent en importance, en influence, au point que nul autre club ne pourra prétendre jouir de leur renommée. Pourquoi ? Sans doute parce qu'ils parviennent mieux que les autres à coaliser le mouvement républicain. Parce que les autres ferment leurs portes, aussi, bien sûr, volontairement ou non, au gré de l'avancée du processus révolutionnaire. Bientôt ne restent plus que les Jacobins et les Cordeliers – ces derniers plus radicaux que les premiers. Au printemps 1794, les Cordeliers disparaissent, contraints et forcés, laissant les Jacobins seuls en scène. Mais pour eux aussi, les semaines sont désormais comptées : la fermeture du club surviendra dès l'automne 1794.

Les Jacobins: un lieu essentiel de sociabilité politique

Il y aurait cependant erreur à penser que l'influence des Jacobins tient seulement de l'histoire parisienne. Leur force c'est aussi, très tôt, dès 1790, l'existence de clubs provinciaux. Dans les villes d'abord, la bourgeoisie patriote organise ses propres « Sociétés des Amis de la Constitution », qui *demandent* ensuite (on ne le leur impose pas) leur affiliation aux Jacobins de Paris. Ce réseau s'étend, non sans à-coups, mais rapidement. Les clubs jacobins sont environ 90 à l'été 1790, entre 600 et 800 au printemps 1793... et 6000 un an plus tard, en l'an II – sans parler de ceux qui se créent à l'étranger. Les « sociétés populaires », ainsi qu'on les désigne désormais, comptent à ce moment-là près d'un demi millions d'adhérents. Et les élites ne sont plus seules à bord, dans le monde urbain comme dans le monde rural, qui vient de se joindre au mouvement. Bien des éléments populaires font dans ces lieux, sur de modestes tribunes villageoises ou à la tribune d'un petit club de quartier, leur entrée en politique. Et c'est là, à vrai dire, une expérience décisive pour la Révolution comme pour le siècle qui vient – une expérience très masculine cependant, même si des femmes ont un temps été tolérées lors des séances.

À la question « qu'est-ce que le *jacobinisme* ? », la première réponse, la plus certaine, la plus évidente serait donc : une structure de sociabilité politique d'une ampleur inédite pour l'époque. Au premier semestre 1794, 62% des chefs-lieux de canton possèdent leur club (contre 10% des simples communes). Partout où elles existent ces sociétés sont les fers de lance du militantisme révolutionnaire. On y lit publiquement la presse révolutionnaire, nationale ou locale, on y échange, on y débat avec le même enthousiasme que dans le cénacle parisien. Avec le temps, ces usages se codifient certes, tandis que les thèmes de discussion se trouvent davantage encadrés, le temps de parole contrôlé. Reste que ces sociétés populaires sont le théâtre et le ressort d'un activisme révolutionnaire constant : ici on organise des missions républicaines pour convertir aux idées nouvelles une commune voisine plus timorée en politique, là on tente d'organiser l'assistance publique,

de faire œuvre d'éducation civique, parfois au prix d'actions déchristianisatrices spectaculaires qui fracturent le tissu local (abdication des prêtres, destruction des croix sur les chemins, mascarades religieuses). Partout, on débat des grandes questions de l'heure : procès du roi, situation militaire de la patrie, complots contre la République. Partout aussi on collecte des fonds, des fusils, des vêtements pour soutenir l'effort de guerre... Ces clubs comptent parmi les lieux les plus essentiels de la politisation des classes populaires durant la Révolution, de « l'acculturation républicaine des masses » comme on l'écrivait il y a quelques temps.

Et toutes ces sociétés provinciales échangent avec Paris, en même temps qu'elles dialoguent entre elles, sur un axe autrement plus horizontal que ne le laisserait penser notre imaginaire du jacobinisme. Sur les 6000 sociétés populaires de l'an II, seules 800 (13%) sont d'ailleurs directement affiliées aux Jacobins de la capitale – ramené au nombre de communes du pays, cela concerne à peine 2% des localités. Cela n'empêche pas les autres sociétés de s'articuler audit réseau jacobin, mais à condition d'admettre que celui-ci est plus... décentralisé qu'on ne l'imagine : une société populaire peut parfaitement être liée à des clubs de ses environs, et non à celui de Paris, tandis que certains de ces clubs voisins se trouvent, quant à eux, affiliés à la société-mère. En 1793, des clubs provinciaux forment même, comme c'est le cas dans le Midi, des « congrès » régionaux de sociétés populaires. En tant que réseau patriote, le jacobinisme est donc une structure complexe que l'image d'une « machine » (Michelet) faisant descendre les ordres venus de Paris ne permet que très imparfaitement de comprendre.

Allons plus loin : ce réseau révolutionnaire militant est, en 1793-1794, l'un des principaux lieux du dialogue entre Paris et la province. Entendons-nous bien sur les mots : *dialogue* et non *monologue*. À Paris, un bureau de correspondance est tôt établi, au sein du club de la rue Saint-Honoré, pour gérer les échanges entre les Jacobins de la capitale et ceux des départements. Partant, du côté de la province, le contact est également régulier avec Paris : on reçoit de la société-mère, en abondance il est vrai, des nouvelles commentées, des directives (notamment électorales, celles-ci étant semble-t-il plutôt bien appliquées localement), des mesures à prendre pour le développement du réseau des sociétés populaires, mais aussi des demandes d'informations. La circulation se fait donc à double sens et, de fait, les sociétés populaires font remonter vers le club de la rue Saint-Honoré de très nombreux écrits. Outre les réponses aux sollicitations, on y trouve des pétitions, des adresses, des demandes. Certes, un certain conformisme peut exister dans leur propos : on approuve coup sur coup la mise à l'écart des Girondins, l'exécution des Hébertistes puis des Dantonistes, on approuve le « culte de l'Être suprême » promu par Robespierre, avant de dénoncer ce dernier, quelques semaines plus tard seulement, au lendemain de son arrestation. Mais rien ne serait plus faux que de faire de cette correspondance qui jaillit des clubs provinciaux le fruit d'une opinion passive, quand tant de sociétés y font entendre leur voix. Les actes des sociétés, d'ailleurs, trahissent eux-mêmes une certaine autonomie. Les actions déchristianisatrices conduites par les sociétés populaires (pas toutes) en sont un bon exemple, au moment même où, depuis Paris, de grands leaders jacobins cherchent à y mettre un frein. On notera de même que les clubs locaux ne décident pas tous, loin s'en faut, de calquer leurs modes de fonctionnement sur celui de la société-mère. Il y a une réalité locale du jacobinisme qui n'est pas réductible à sa dimension parisienne. S'il ne fut pas une « machine », le réseau jacobin, ne fut donc pas non plus un *parti* au sens moderne du terme.

Parvenu à ce stade de notre propos, il nous faut nous interroger. Si Robespierre peut être qualifié de jacobin (ce qui est certain) de même que l'instituteur patriote de tel village auvergnat (puisque'il y en eut), qu'est-ce qui relie entre eux ces acteurs si dissemblables de la Révolution ? Pour le dire autrement : existe-t-il une *idéologie* qu'il serait permis de qualifier de *jacobine* ? Une idéologie construite, charpentée, partagée, dont découlerait un programme d'actions politiques ? Rien de tel à la fin du XVIII^e siècle. L'étude du « *jacobinisme* » se heurte en fait ici à un problème, qui vient du concept lui-même : le *jacobinisme* est un anachronisme, une invention postérieure à la période qui nous intéresse. D'un certain point de vue, et à se placer du côté des acteurs, il est permis d'affirmer, quitte à paraître provoquant, que le *jacobinisme n'existe pas*. Même en l'an II, quand on imagine l'idée jacobine la mieux circonscrite et la plus intransigeante, on continue en réalité, à la tribune des clubs, d'exprimer ses désaccords, certains venant de la « droite », d'autres de la « gauche ». Pas d'idéologie jacobine donc mais, en revanche, une sensibilité, un faisceau de valeurs révolutionnaires à défendre qui

rassemblent ceux qui font la démarche de rejoindre les clubs. Quelles sont-elles, ces valeurs ? Notons d'abord, avant que d'aller plus loin, qu'elles ont un caractère évolutif. Les principes qui rapprochent entre eux les Jacobins ne sont pas tout à fait les mêmes en 1790 et en 1793. Ils doivent également être modulés géographiquement et socialement. Le meilleur exemple serait peut-être à prendre dans la valeur a priori la mieux partagée, celle de la liberté. Ne clame-t-on pas, dans toutes les sociétés populaires, le refrain le plus célèbre des années 1792-1794, « Vivre libre ou mourir » ? L'acceptation économique de l'idéal de liberté au sein du monde jacobin est cependant rien moins que figée : à l'idéologie libérale largement partagée par les leaders jacobins des débuts, incluant les principes de la liberté d'entreprendre et de posséder, que beaucoup souhaiteraient les moins restreints possibles (principe du « laisser-faire, laisser-passer »), succède la reconnaissance du droit premier à l'existence, fixant pour limite au droit de posséder et de s'enrichir, le droit de chacun à vivre. C'est le point de vue défendu par Robespierre et d'autres, comme Saint-Just, en 1793, sous l'influence notamment du mouvement sans-culotte. Ce « droit à l'existence », dont la force révolutionnaire s'est construite par en bas, est assez conforme, aussi, aux attentes des sociétés populaires nouvellement créées en l'an II, quoique ces sociétés populaires ne se confondent pas parfaitement avec le mouvement sans-culotte, aucune affiliation révolutionnaire, décidément, n'étant simple à établir. Quoiqu'il en soit, il est permis d'affirmer qu'une forme d'égalitarisme, latente depuis les origines du mouvement, a gagné le cœur du discours jacobin, en 1792-1794, avec ses incidences positives : la revendication du suffrage universel (masculin), puis celle de l'abolition de l'esclavage.

Au rang des valeurs les mieux partagées par les « Jacobins » des années 1792-1794, on ajoutera encore la fraternité, le patriotisme (au sens de la défense de la patrie révolutionnaire contre ses ennemis intérieurs et extérieurs), l'unité et l'indivisibilité de la République (c'est-à-dire le règne universel de la loi, qui doit être la même pour tous, en tous points de la nation, sans quoi nulle égalité ne pourrait être possible, un principe conduisant les sociétés populaires à vouer une haine absolue à toutes tentatives « fédéralistes », fussent-elles fantasmées). Le droit à l'exercice direct de la souveraineté pourrait encore être ajouté, sans doute, mais avec plus de réserves cette fois, en ce qu'il fait moins consensus parmi les membres de la société-mère. À côté des principes qui unissent les Jacobins, on ajoutera enfin un *ethos* révolutionnaire, car la sensibilité jacobine s'articule à des vertus républicaines à vivre dans l'espace public aussi bien que dans l'espace privé : altruisme, entraide, probité, frugalité, liste Michel Vovelle.

Ces valeurs purent, au plus fort des combats de l'an II, prendre un tour injonctif, et leur non-respect entraîner l'exclusion du club, à la faveur des nombreuses « épurations » (parfois temporaires) opérées en leur sein par les sociétés populaires. Mais même avec ces réserves, force-nous est de reconnaître que telle éthique et tels principes ne furent pas l'apanage des seuls Jacobins. Au fond, il est bien des patriotes, à commencer par les Girondins, dès lors du moins qu'on laisse de côté l'exercice direct de la souveraineté, qui se reconnaissent dans un même idéal mêlant liberté, égalité, fraternité, unité et indivisibilité de la République, patriotisme, vertus républicaines publiques et privées.

Notes de bas de page :

Pour citer cet article :

Côme Simien, « “Jacobins”, “jacobinisme” ou les fausses évidences du passé révolutionnaire. Quelques considérations à l'usage d'aujourd'hui (I) », *Silomag*, n°11, janvier 2021.

<https://silogora.org/jacobins-jacobinisme-ou-les-fausses-evidences-du-passe-revolutionnaire-quelques-considerations-a-lusage-daujourdhui-i/>